



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26033691



25 FEV. 2026

Greffe

N° d'entreprise : 0691 802 911

Nom

(en entier) : **VALTIDE IMMO**

(en abrégé) :

Forme légale : **société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Croisettes 83 à 4537 Verlaine**

Objet de l'acte : Transfert siège social - Démission et révocation de l'administrateur

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 07/01/2026 :

Décision 1 - Transfert du siège social

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société :

de : Rue des Croisettes 83, 4537 Verlaine à : Voie du Bosquet 3, 4537 Verlaine.

Ce transfert prend effet à compter du 07/01/2026.

Décision 2 - Révocation de l'administrateur en fonction

L'Associé Unique décide, par principe et pour autant que de besoin, de révoquer, avec effet immédiat à compter du 26/11/2025, tout mandat d'administrateur en cours au sein de la Société, et notamment le mandat de :

Monsieur Bernard MASSA, sans indemnité, sauf disposition contractuelle contraire.

Décision 3 - Nomination d'un nouvel administrateur

L'Associé Unique décide de nommer en qualité d'administrateur de la Société, avec effet immédiat à compter du 26/11/2025

Monsieur Yoan ROCHER, né le 27/12/1975 à Rocourt, demeurant à 4550 Nandrin, pour une durée indéterminée.

L'administrateur ainsi nommé dispose du pouvoir de représentation individuelle de la Société, conformément aux statuts et au Code des sociétés et des associations.

Fait à Verlaine, le 07/01/2026, en un original.

Pour l'Associé Unique : GRE SRI-

Représentée par : Monsieur Yoan ROCHER Qualité : Administrateur

Déposés en même temps :

- PV du 07/01/2026

- Procuration en faveur de l'ASBL UCM Guichet d'Entreprises représentée par Madame FALZONE Mirella

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/03/2026 - Annexes du Moniteur belge